

**POUR NOUS CONTACTER**

**Courriel:** <http://www.contact.urssaf.fr>  
**Tel.:** 3957

**RÉFÉRENCES**

**N°SIREN** 403415953

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article 46 du Code des Marchés publics.

**CODE DE SÉCURITÉ**

V7A9A35RHWMEM3D

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

MME REVELLAT EVELYNE  
SARL KHEPRI FINANCE  
129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

**OBJET : Votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture de déclarations des candidats attributaires d'un marché public au 31/12/2013.**

Madame,

Je vous adresse votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture des déclarations des candidats attributaires d'un marché public pour l'année 2013.

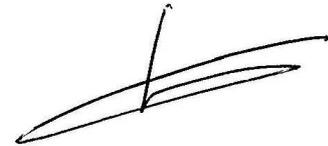
En votre qualité de travailleur indépendant non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Philippe Renard



### CODE DE SÉCURITÉ

V7A9A35RHWMEM3D

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

MME REVELLAT EVELYNE  
SARL KHEPRI FINANCE  
129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

En votre seule qualité de travailleur indépendant non employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
SARL KHEPRI FINANCE 129 BD PASTEUR	94360 BRY SUR MARNE	40341595300021

### ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (allocations familiales) et de contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) exigibles au 31/12/2013.

Fait à : MONTREUIL  
le : 04/11/2014

Philippe Renard

